FRC 3648a

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

Case FRC 14766

PAR BODIN, député d'Indre-et-Loire,

Envoyé en mission près l'armée des côtes de la Rochelle, pendant deux mois.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

REÇU à la trésorerie nationale 5000 liv., ci.. 5000 liv.
Reçu une voiture du département.

Dépensé 1270 livres, ci . . . . 1270 liv.

Remis aux inspecteurs de la salle, sur le reçu de Saurine, 3730 liv. (voyez sa quittance, n°. I.), ci . . . . 3730 liv.

Remis la voiture (voyez n°. II.)

Signé, BODIN.

THE NEWBERRY LIBRARY

511

N°. I.

CONVENTION NATIONALE.

Bureau des mandats.

Nous, député à la Convention nationale, et commissaire au bureau des mandats, reconnoissons avoir reçu du citoyen Bodin, représentant du peuple près l'armée des côtes de la Rochelle, la somme de trois mille sept cent trente livres, restante de celle de cinq mille livres prise pour les frais de cette commission. Paris ce 11 septembre 1793, l'an 2 de la République française.

Signé, J. P. SAURINE.

N°. II.

Nous soussigné, Antoine-Pierre Daucoye, administrateur du département de Paris, certifions avoir reçu du citoyen Bodin, député à la Convention nationale, un cabriolet avec ses dépendances, qui lui avoit été livré par ordre du ministre de l'intérieur, ainsi qu'il a été constaté par le procès-verbal. A Paris ce 27 juillet 1793, l'an 2 de la République française.

Signé, DAUCOYE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, an III.